

# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Connaissance Églises ISSN 2492-9719 n°43 – māj 20 sept. 2013 – France POULAIN

## L'arbre sacralisé dans l'Eure



Souvent lieux de rituels païens, les arbres, tout comme les sources ou autres lieux mystérieux, ont été considérés lors des vagues d'évangélisation des 9<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> siècles comme des éléments soit à abattre, soit à « convertir ». Il était alors relativement aisé de déposer des objets de croyance comme une statue ou une croix pour que l'arbre, de symbole païen devienne lieu de culte autorisé. Nous reviendrons dans une autre fiche sur la mythologie attachée à l'arbre présente dans les églises de l'Eure.

Au-delà des ifs plantés dans les cimetières au sein desquels -lorsqu'ils sont creux- de nombreuses statues de la Vierge sont insérées, comme ici au Troncq, d'autres essences d'arbres ont su se hisser dans le panthéon des arbres faisant l'objet d'un culte local comme le chêne, le buis, l'aubépine...



« L'arbre à loques », le plus souvent un chêne, est un arbre dans le tronc duquel les croyants viennent déposer des mouchoirs ou autres objets porteurs d'une dévotion. Et il serait erroné de penser que ces pratiques sont dépassées ou qu'elles ne seraient plus pratiquées. Le chêne de Bosguerard de Marcourville en est le parfait exemple puisque, au détour d'un virage, il est possible de se garer et d'aller déposer son mouchoir ou sa fleur au pied ou dans le tronc du chêne. Une petite statuette de la Vierge se trouve placée dans une vitrine environ à 3m de hauteur.



L'arbre de Mai est un arbre coupé, auquel on met le feu devant l'église. C'est un rite de fécondité lié au retour des feuilles sur les arbres. Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise en dénonce le caractère satanique, sans aucun doute parce qu'il fait référence à la montée de la sève, ce qui, à une époque qui voulait redonner une image stricte de la religion, n'était pas opportun. En effet, les partisans de la Contre Réforme voulaient, tout comme ceux de la Réforme, couper court à toutes les pratiques dévoyées considérées comme peu acceptables telles les indulgences...

À Aizier, les pèlerins qui viennent à l'ancienne léproserie font des noeuds avec des jeunes branches d'arbres afin de laisser leur vœu sur place.

Plus particulier est le chêne de la Chapelle de la Ronce à Bas-Caumont. L'histoire

veut que deux bûcherons en voulant l'abattre déplacèrent la statuette de la Vierge qui se trouvait dans le tronc. Après une nuit de sommeil, les bûcherons virent que la statuette avait repris sa place. Le propriétaire décida alors de ne pas abattre l'arbre et au contraire d'édifier tout contre une petite chapelle. Aujourd'hui, le tronc de l'arbre est enserré dans la maçonnerie qui sert de parement extérieur au terre-plein qui soutient la chapelle. Depuis peu, la procession du dernier mercredi du mois de mai redonne de la vie à l'ensemble. Il faut par ailleurs noter que le chêne est sénéscent et qu'un « remplaçant », peut être un fils issu d'un gland du même chêne, pourrait un jour poursuivre la tradition.



Et en bouquet final, il faut rendre hommage à la tradition maintenue du Feu de Saint Clair, notamment à la Haye de Routot. Début juin, des

peupliers sont coupés puis mis au séchage. Les Frères de Charité réalisent par la suite le cassage en bûches et démarrent l'empilage inversé de la pyramide. Le bois sèche et le 16 juillet, les Frères de Charité commencent le montage du futur bûcher de 15m. Au sommet, une croix -cette année fleurie- est disposée. Il faut noter que le montage se fait sans clous, ni vis. La croyance veut que la croix non brûlée soit un signe d'une bonne année.

Montée en milieu de journée, deux hommes en armes la protègent des curieux. Ils sont 3000 le soir, lorsque commence les célébrations avec une messe célébrée dans l'église voisine (et ses célèbres ifs millénaires dans le cimetière) durant laquelle le curé fait référence au Feu Sacré dont la flamme brûle mais ne consume pas.

Le feu allumé repousse toutefois largement le public car la chaleur est considérable mais ils sont nombreux à se précipiter dès que l'autorisation est donnée pour aller chercher les « brandons », qui placés près de la cheminée dans les maisons, éloigneront la foudre et les incendies selon la tradition.

